

Compte-rendu de la réunion Et si nous du samedi 15 octobre

Présents : Régine, Lionel, Patrick, Yves, Roxane, Cathy, Emilie, Cécilia, Francine, Nelly, Cécile, Véronique.

Excusés : Laure, Annick, Marushka, Grégoire, Paul, Joëlle, Cat.

Groupe biodiversité :

Roxane revient sur les activités du groupe Biodiversité, finalisées par la Fête de la Science qui s'est déroulée le 8 octobre. Une exposition a été faite sur le site de l'ancienne décharge des Faysses par le groupe qui rassemble une quinzaine de personnes : un travail a été réalisé avec des soudeurs, des forgerons. L'idée est de voir comment la nature reprend ses droits. Cette exposition reste en place et une inauguration plus large que celle qui a eu lieu à l'occasion de la Fête de la science pourrait se dérouler au printemps. Pour la Fête de la science, trois événements ont été organisés: un atelier le matin au pied des marnes. L'après-midi, les artistes du collectif La Feuille ont proposé aux participants la création d'un livre autour de la nature. Le soir, une conférence était donnée par Jacques Genty.

Samedi 22 octobre, le groupe propose la plantation de plantes messicoles au jardin solidaire (Les Combes à Vitrolles) avec une personne du Conservatoire botanique alpin. Cette première étape devrait déboucher sur une étude sur les pollinisateurs.

Les artistes de La Feuille ont également un projet de récolte de paroles et de réalisation de portraits des habitants. Cela s'inscrit dans le projet de l'association Coboy qui veut faire un portrait de la population au niveau biodiversité mais aussi social. L'idée est de produire un livre d'une trentaine de pages qui parle aussi bien de la biodiversité que des gens. La restitution est prévue pour la Fête de la science 2023.

Ce projet rejoint un peu celui du groupe Pays'âges Bien vieillir et vivre dans nos villages porté par Et si nous. Un projet actuellement en dormance, mais prêt à être réveillé.

Le Bar Là-Bas :

Cathy indique que 42 bars ont été organisés depuis l'ouverture en janvier 2022. On compte 224 adhérents au Bar Là-Bas. Il y a eu des soirs où il y a eu jusqu'à 45 personnes, le moins étant 15. Pour la petite histoire 867 bières ont été consommées en 10 mois !

Le groupe des Gaga (groupe actif de gestion et d'animations) qui gère le bar compte 11 personnes qui sont chargées de la programmation, la préparation, les commandes. Ce groupe se réunit une fois par mois.

Depuis le mois de septembre, l'adhésion au bar est à 1€.

Au niveau des recettes, le bar a fait 2000 euros de bénéfices depuis le début de l'année, notamment grâce aux adhésions.

La question des pellets pour le chauffage cet hiver est abordée : 12 sacs sont en réserve.

Au niveau des animations proposées : de la danse traditionnelle a lieu deux fois par mois le mercredi avec Bernard ; de la gym douce va être proposée avec Nelly le jeudi.

Jean-Michel propose des jeux le lundi : échecs...

Lionel insiste sur le rôle du café de faire du lien.

Régine indique que l'apéritif du 11-Novembre des communes de Barcillonnette, Vitrolles et Esparron aura lieu au Bar Là-Bas.

La question des affiches et de leur impressions est évoquée. La question est posée de savoir si l'association pourrait investir dans l'achat d'une imprimante.

Projet climat :

Ce projet se fait en lien avec le Grec (groupe régional d'experts sur le climat). Lionel rappelle l'historique du projet pour lequel nous avons eu une aide financière de la Fondation de France.

Le cahier sur l'évolution du climat à l'échelle de nos territoires et sur les solutions possibles devrait être finalisé au premier trimestre 2023.

Communication et site internet :

Régine s'occupe actuellement de la mise à jour du site. Emilie et Cecilia évoquent la possibilité d'un site sur Wordpress. Une réunion est prévue le 26 octobre pour travailler sur le site avec Régine, Marie et Philippe (informaticien).

Régine propose la création d'un petit document qui explique ce qu'est Et si nous afin de l'expliquer aux gens qui adhèrent au bar.

Cécile présente l'application Intra-muros qui recense toutes les activités d'une commune et de celles limitrophes (si elles ont adhéré au principe. Aujourd'hui c'est le cas de la commune de Barcillonnette et de toutes celles qui appartiennent à la communauté de communes Sisteronais-Buëch).

Emilie et Cécilia parlent des sites Tout le 05 et Tout le 04 (créés par Philippe) qui recensent les animations et les événements des deux départements et pour lequel l'accès est gratuite pour les associations.

Cathy évoque le bulletin papier.

Faculté rurale et joyeuse :

Elle a été créée à la suite du constat que notre territoire regorge de gens avec des compétences diverses et variées qui peuvent être présentées et partagées. Une réunion du groupe est à prévoir pour voir quelles animations peuvent être programmées.

Un premier rendez-vous est fixé : le dimanche 27 novembre à la salle du Haut Vitrolles, trois films seront projetés dans le cadre du festival Alimen'terre (un le matin et deux l'après-midi). Ces projections seront suivies de discussions et un repas partagé est prévu. Ce projet se construit avec Régine, Laure et Cat en lien avec l'AMAP mais n'hésitez pas à rejoindre la FRJ pour cette animation ou d'autres.

Régine évoque, entre autres, la possibilité de participer à La grande lessive ou au Printemps des poètes.

Loisirs pour tous :

Des activités gratuites sont proposées dans le cadre d'Et si nous (par exemple les danses traditionnelles ou la gym). L'adhésion aux activités ESN englobe l'assurance obligatoire.

Le cas d'activités payantes est à étudier. Et si nous peut rémunérer un intervenant mais il faut alors voir comment gérer ce coût.

Conventions :

La convention signée par ESN et la mairie prévoit également une convention pour la mise à disposition de la salle du bar pour d'autres associations. Notre assureur, la Maif, nous a confirmé qu'en cas de problème, c'est l'assurance de l'association qui occupe le local qui est concernée et non celle d'ESN.

L'assemblée décide que la salle peut être mise à disposition des autres associations du plateau avec convention. Pour les associations qui ne sont pas du plateau, la salle peut être mise à disposition si les trois conditions suivantes sont réunies : que la demande vienne bien d'une association (et pas d'un particulier), que l'activité proposée crée du lien sur le territoire et que son activité corresponde à l'éthique d'Et si nous.

La convention prévoit également la participation des associations aux charges. Quand la convention a été établie on n'avait pas de recul sur le montant des charges de fonctionnement bar (chauffage, électricité et eau). Le montant forfaitaire que nous avons proposé pourra être rediscuté lors de la prochaine AG.

Assurances :

Pour une soirée ponctuelle, on est couvert même si les personnes qui y participent ne sont pas adhérentes. On parle alors de public.

Pour des activités régulières sportives (même danse ou gym douce), il faut une assurance supplémentaire (et le coût augmente en fonction du nombre de pratiquants). Régine voit avec la Maif pour modifier notre contrat : on partirait sur un contrat pour 50 adhérents ESN + activités sportives.

Adhésions :

Une réflexion est menée depuis plusieurs mois autour des adhésions. Cathy présente le fruit de ces réflexions. A partir du 1^{er} janvier 2023, il pourrait être proposé trois types d'adhésions différentes :

- l'adhésion active : destinée à ceux qui souhaitent s'investir dans le fonctionnement et les décisions de l'association. Ceux qui la choisissent sont de fait membres du bar et peuvent participer aux activités proposées. Il est nécessaire d'être membre actif pour pouvoir voter à l'assemblée générale et prendre part aux décisions de l'association. L'adhésion pourrait être de 6 € à l'année.

- l'adhésion bar (pour ceux qui viennent consommer). Adhésion à 1€ à l'année.

- l'adhésion activités (pour ceux qui participent aux activités régulières et ponctuelles). Adhésion à 5€ à l'année.

Pour les moins de 15 ans, l'adhésion est gratuite.

L'idée est de faire une distinction entre ceux qui s'investissent dans les projets ESN ou souhaitent le faire et ceux qui ne viennent que pour « consommer ».

Il est demandé qu'a minima, les référents des différents groupes ainsi que les Gaga qui gèrent le Bar soient tous adhérents à Et si nous.

Cette proposition concernant les adhésions nécessite une modification des statuts de l'association (Régine et Véronique voient ce qu'il faut rajouter).

Une assemblée générale extraordinaire est donc prévue le **samedi 25 novembre à 9h30 au Bar là-Bas.**